



# LA MAURIENNE RÉPUBLICAINE

Hebdomadaire Savoyard d'Informations Régionales et d'Annonces Judiciaires et Légales

Directeur : Thierry Théolier 18, Avenue de la Liberté - 73500 Fourneaux - Modane (Savoie)

Fondateur : Emile Théolier

Téléphone et fax : 04 79 05 04 90 mel : imprimerie@theolier.fr R.C. 388 204 166 CCP IMPRIMERIE THÉOLIER 639883 Y Lyon

Adresser les annonces et articles avant le Samedi

Journal habilité à recevoir les annonces légales par arrêté préfectoral pour l'arrondissement de St Jean de Mnne

**LE NUMÉRO :**  
0,45 €  
Abonnement Annuel  
18 €  
dont 2,10 % de TVA

## CHRONIQUE DE MAURIENNE

### MODANE

#### ANIMATIONS canton de Modane

\* **Vendredi 14 novembre**

**L'ASSOCIATION PETANQUE MODANE FOURNEAUX** tiendra son assemblée générale à 18 h 30 au boulodrome R; Bellet avenue Emile Charvoz Modane

\* **Jusqu'au 15 novembre**

**LES POILUS DE MAURIENNE** visitez l'exposition sur nos poilus au Muséobar avant sa fermeture annuelle du 16 novembre au 22 décembre.

Muséobar ouvert les après-midi du mardi au samedi de 15 h à 19 h ainsi que les matins du jeudi au samedi de 10 h à 12 h

**Ouvert le 11 novembre de 15 h à 19 h**  
Tous les samedis, entrée à 2 € pour tous

**Pendant cette période de fermeture, l'accueil du musée hébergera le point vente des forfaits saison de Valfréjus, les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 16 h à 18 h 30.**

Le musée sera à nouveau ouvert à partir du 3 décembre et présentera pendant tout l'hiver son exposition « Poilus Mauriennais ».

\* **Les lundis 17 et 24 novembre**

**LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE de Haute Maurienne** vous propose des séances de détermination des champignons et des baies.

Rendez-vous de 17 h à 19 h au local Asco à Loutraz Modane. Les séances sont ouvertes à toutes les personnes amies des champignon et de la nature.

\* **Mardi 18 novembre**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADAPAR Maurienne** à 14 h 30 à la salle des fêtes de Bramans et non à Lanslebourg comme cela a été annoncé.

Inscriptions auprès des responsables locaux pour le lundi 10 novembre.

Un service de cars partira à 13 heures de La Chambre, St Jean 13 h 15, St Julien 13 h 25, St Michel 13 h 35, Orelle 13 h 45, Fourneaux 13 h 55

et Modane 14 h 00 pour arriver vers 14 h 15 à Bramans.

\* **Jeudi 20 novembre**

**GPCM - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** à la Rizerie de Modane (expo LTP) à partir de 20 h.

\* **Samedi 22 novembre**

**SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE 2008** : théâtre « pâte à clowns/pâte à clones » par la compagnie Lalasonge, mise en scène Annabelle Simon à la salle des fêtes de Modane à partir de 20 h 30 Entrée 10 €

\* **Vendredi 28 novembre**

**VISITE GUIDÉE DU LABORATOIRE SOUTERRAIN DE MODANE** de 14 h à 17 h. Inscription au 04 79 05 49 92

\* **Vendredi 28 et samedi 29 novembre**

**EXPOSITION VENTE DES ATELIERS DES MAINS CREATIVES** à la salle polyvalente de Modane de 9 h à 18 h sans interruption

\* **Samedi 29 novembre**

**LOTO DU SOU DES ECOLES** à la salle des fêtes à partir de 20 h

**Samedi 13 décembre**

**MARCHE DE NOËL et sa VEILLÉE à MODANE.** La commission 'animations' de la Mairie de Modane organise un marché de Noël sur la place de l'hôtel de ville (de 10 h à 17 h) suivi de sa veillée à la salle des fêtes de Modane à partir de 20 h 30.

Au programme : 10 h à 17 h

Les exposants (associations, particuliers, organismes divers) vous accueilleront dans un climat festif et convivial. (Confiseries, boissons, bijoux, produits naturels, produit gastronomiques, tableaux, fresques, sculptures, bougies, cadeaux en tous genre....).

Au programme également : visite des chalets magiques !

Le Père Noël sera présent pour le bonheur des enfants mais aussi des grands : les séances photos avec le Père Noël auront lieu de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

La Poste de Modane met à disposition une boîte aux lettres. Elle propose également des cadeaux avec un tirage au sort parmi les lettres envoyées au Père Noël

Rendez-vous à 20 h 30 pour une spéciale veillée de Noël : « légende,

contes et chants de Noël à la salle des fêtes de Modane en compagnie d'Yves Berneron, les Aînés Ruraux de Haute Maurienne et le groupe folklorique Lo Z'oërin d'Aussois.

**Avis au papis et mamies de Modane et Fourneaux** : la municipalité se propose d'assurer votre transport pour vous rendre à cette veillée de Noël. (Sur réservation uniquement avant le 5 décembre, auprès des services de la mairie au 04 79 05 04 01).

Pour tous renseignements complémentaires, merci de prendre contact avec la commission animations en mairie de Modane.

### FOURNEAUX

\* **Samedi 15 novembre**

**LOTO DU MONOLITHE SKI DE FOND** à la salle des fêtes à 20 h 30

### AVRIEUX

\* **Dimanche 16 novembre**

**THE DANSANT du MF DANCING CLUB** à la salle des fêtes de 16 h à 21 h (apéritif offert)

### BRAMANS

**CONSEIL MUNICIPAL du 17 octobre 2008. - Ouverture de séance : 17h30**

**Affaires foncières**

**Achats de terrain BRAMANETTE**

\* Le conseil municipal revient en séance sur la demande de rachat de chemins communaux appartenant à des propriétés privées dans le secteur de BRAMANETTE (dossier suivi par le 1er adjoint). Un avis favorable est donné pour la vente des terrains ne modifiant pas les chemins existants, défavorable pour les autres.

**Neige et Soleil**

\* Un point est fait en séance sur le bâtiment «La Colombière». Plusieurs options sont présentées en séance : le conseil municipal attend les conclusions de l'expert mandaté pour l'étude de la structure avant de se prononcer et de présenter ses décisions à l'association Neige et Soleil.

**Zone de LENFREY**

\* Le cabinet assurant la maîtrise d'œuvre a été choisi, il sera reçu prochainement. Dans l'optique de la commercialisation des lots, leurs prix devront être déterminés, en fonction de leurs caractéristiques.

**Travaux**

Le Conseil Municipal prend connaissance du détail du chantier des Hauts du Verney dans sa partie éclairage public - câblage. Il fait état des différentes réunions de chantier et des échanges avec les représentants de la copropriété des Hauts du Verney.

Il en résulte l'avenant aux travaux ci-après détaillé :

Montant du marché d'origine : 57 525,90 € HT

Montant de l'avenant : 11 660,40 € HT

Montant nouveau marché : 69 186,30 € HT

Le Conseil Municipal accepte cet avenant et autorise le Maire à le signer.

**Lotissement de la Scie**

\* Le conseil municipal prend connaissance des travaux nécessaires au démarrage de l'urbanisation de la zone NAb « du Moulin » et de « la Scie ». Le montant des travaux pour l'extension du réseau d'eau potable depuis la conduite existante à l'extrémité ouest du pont du BOSSAT et jusqu'au niveau du transformateur EDF, route de l'église s'élève à 24 k€.

**Appartement école du Verney**

\* Le conseil municipal prend connaissance des travaux à réaliser dans l'appartement de «l'école du VERNEY» : plusieurs réfections sont nécessaires pour garantir la salubrité et des exigences de confort minimum

**Bâtiment de l'école**

\* Le conseil municipal prend connaissance des travaux à réaliser dans un appartement du bâtiment de l'école.

**Abords de l'école**

\* Le conseil municipal prend connaissance des travaux à réaliser aux abords de l'école :

\* Barrière de sécurité entre la route et l'école

\* Passage piétons à rematérialiser

\* Divers travaux dans la cours de l'école

\* Une visite sur les lieux du Conseil Municipal est programmée vendredi 24 octobre à 16 heures

**Salle des fêtes**

\* Le conseil municipal prend connaissance des travaux nécessaires dans la salle des Fêtes. Dans un premier temps, les actions prioritaires devront concerner les sanitaires et l'aménagement de la cuisine. Les travaux suivants peuvent également être envisagés :

\* Modification du positionnement de l'estrade

\* Agrandissement (construction d'un local adossé au bâtiment existant, ...)

Ces choix devront être entérinés lors de l'élaboration du budget 2009 : des devis seront nécessaires pour aider à la prise de décision.

**Bâtiment impasse du cordonnier**

\* Un bâtiment situé dans l'impasse du cordonnier tombe en ruine : le conseil municipal prend connaissance de la demande des voisins de celui-ci de procéder eux-mêmes à la démolition. Un avis favorable pourra être donné, à condition que la parcelle reste propriété communale : elle sera mise à disposition de ces personnes. Ces points feront l'objet d'une convention entre la commune et ces personnes.

**Ecole : remplacement des instituteurs en cas de grève**

\* Pour satisfaire aux obligations légales, les enfants des écoles doivent être accueillis par une structure communale, en cas de grève des instituteurs. Un premier tour de table ne fait apparaître aucune solution satisfaisante. Ce point devra être réabordé ultérieurement.

**Illuminations de Noël**

\* Un point doit être réalisé sur le matériel existant, en vue d'évaluer les besoins de maintenance ou de nouveaux achats. M. POYARD Dominique doit rencontrer M. HOUIN pour suite à donner.

**Embauche de personnel pour la saison d'hiver**

Du fait de besoins saisonniers, le conseil municipal autorise la création d'un emploi d'agent non titulaire au sein des services techniques.

Dates : du 15 décembre 2008 inclus au 17 avril 2009

Emploi et qualification : adjoint technique 2ème classe

Tâches : déneigement + travaux divers

Rémunération : Base indiciaire : IB 314 (IM 303)

**Modification de la délibération relative au bail avec l'ACCA**

Le Maire expose au Conseil Municipal la volonté de Mme Elisabeth BLANC et M. Michel MELQUIOT de revenir sur le bail de location avec l'ACCA accepté par délibération du 05

septembre 2008.

Mme Elisabeth BLANC et M. Michel MELQUIOT indiquent que leur qualité de chasseurs ne leur interdit pas de signer la délibération en cause et ils souhaitent que soit faite la mention suivante : « Délibération du 05 septembre 2008 relative à la signature du bail entre la Commune et l'ACCA : Michel MELQUIOT et Elisabeth BLANC acceptent la présente délibération et la signent » ce qui porte de 4 à 2 le nombre d'abstentions

**Rencontre avec l'association des Amis du Patrimoine de Bramans à 18h30**

Hélène FAVRE représente l'association et présente les réalisations de l'association. Au nom du conseil municipal, le maire félicite les bénévoles pour leurs actions. Pour l'année 2009, la réalisation majeure de l'association portera sur la « Baraque des douaniers »

**Un point est réalisé en séance sur les travaux à faire par la commune en urgence avant l'hiver :**

\* Saint Pierre d'Extravache (mise en place d'une fenêtre)

\* Chapelle de la Congrégation

\* Chapelle Notre Dame de la Paix

Concernant l'église de Saint Pierre d'Extravache, il est validé en séance l'idée d'un aménagement global du site, par voie de concours à lancer.

Des travaux sont nécessaires pour sauvegarder la chapelle Notre Dame de la Pitié (chapelle du cimetière). Il est fait également état de la dégradation de la chapelle Notre Dame de la Paix (fissures de la structure et à l'intérieur)

**Questions diverses**

**Urbanisme**

\* Une délibération régit actuellement les zones et les niveaux de préemption : celle-ci doit être mise à jour pour tenir compte des évolutions de l'urbanisme.

\* Une délibération devra être prise courant d'année 2009, afin de lancer la modification du Plan Local d'Urbanisme

**Eau**

\* Le projet des tarifs de l'eau pour 2009 sont présentés en séance: ils seront validés lors du prochain conseil municipal, en même temps que le règlement du tarif de l'eau.

Fin de séance à 21h45

Prochain conseil municipal le 24 octobre à 17h30.

## TERMIGNON

**REPAS DANSANT Samedi 15 novembre à la salle des fêtes de Termignon.**

18 h 30 projection du film : Les montagnes de Bolivie, nous voulions les gravir, nous les avons gravies ! Notre expédition Wuliwaya a été un succès.

Venez partager avec nous nos sommets accomplis en visionnant notre film « 6 Mauriennais loin de leur clocher »

A la suite de cette projection, venez manger et danser :

19 h apéro offert

20 h 30 repas dansant

Au menu : salade rustique, jambon braisé au feu de bois - polenta traditionnelle, glace

Repas à 15 €. tickets pour le repas en vente jusqu'au jeudi 13 novembre à la boulangerie de Termignon.

Bal gratuit à partir de 22 h.

Organisé par les Jahm-bons, tél 06 62 07 64 63

## ELECTIONS PRUD'HOMALES du 3 décembre 2008

Le 3 décembre 2008, près de 18 millions de salariés sont appelés à élire 7000 conseillers prud'homaux, c'est une consultation nationale qui a lieu tous les 5 ans.

L'élection des prud'hommes est la

seule consultation professionnelle ouverte à tous les salariés, aux chômeurs et aux prud'homales.

Les conseillers prud'homaux sont des salariés et des employeurs élus par leurs pairs et en nombre égal. Ce sont des magistrats non professionnels (bénévoles) ils ont pour attribution de régler par voie de conciliation si possible, sinon par un jugement, les différents entre salariés et employeurs.

Les conseils des prud'hommes siègent dans chaque tribunal de grande instance (Albertville pour la Maurienne). Chaque conseil est divisé en 5 sections (industrie, commerce, encadrement, agriculture, activités diverses) dont dépendent les salariés suivant leur activité professionnelle. Le conseil des prud'hommes est la seule cour de justice élue démocratiquement par les salariés. La justice est rendue paritairement par les conseillers des salariés et les conseillers patronaux. La saisie du conseil des prud'hommes par un salarié émane d'un litige individuel né à l'occasion d'un contrat de travail.

**Le 3 décembre 2008**

**exprimez-vous, votez CGT**

Jean SEDO conseiller du salarié (article L122-14 du code du travail) en application de l'arrêté préfectoral du 7 mai 2007

Candidat section commerce et services commerciaux aux élections prud'homales du 3 décembre 2008

Jean Sedo, pour l'UL/CGT de Modane

COMMUNIQUE du bureau de la Section du PAYS de MAURIENNE du PARTI SOCIALISTE

-----

La section du Pays de Maurienne s'est fortement mobilisée le jeudi 6 novembre pour le vote interne de désignation des motions d'orientation du Parti Socialiste pour les prochaines années.

La motion C dont le premier signataire est Benoît HAMON, Député Européen, s'est largement placée en tête du scrutin avec 50 % des suffrages exprimés. Cette motion qui prône le rassemblement de la gauche pèsera nous l'espérons fortement sur les orientations futures

du Parti Socialiste qui sera conduit par un nouveau 1er Secrétaire National élu par les militants socialistes le jeudi 20 novembre prochain entre 17 et 22 heures.

La section du Pays de Maurienne est bien consciente que certains rapprochements de motions seront nécessaires car aucune n'a obtenue la majorité absolue, et que raisonnablement le Parti Socialiste devrait être en ordre de marche pour élire un 1er Secrétaire qui aura fort à faire pour s'opposer à la casse généralisée à laquelle s'affaire le Président Sarkozy.

La section du Pays de Maurienne du P.S. appelle tous ses adhérents à venir plus nombreux encore pour le vote de désignation du 1er Secrétaire National, mais aussi Fédéral et le Secrétaire de Section, le jeudi 20 novembre prochain.

Rappel : les permanences ont lieu de 18 H. à 19 H. les 1er et 3ème mercredi de chaque mois au siège du P.S. situé 192, avenue des Clapeys à Saint Jean de Maurienne.

## ETAT CIVIL

BRAMANS, décès jeudi 30 octobre de M. Amédée Peccoz, âgé de 90 ans.

*" Les accords d'une guitare, tes chants du bramanais accueillent deux pèlerins qui viennent rêver des gens qui passèrent le couloir vers nos vallées, de la cloche d'Extravache et les Kyrie d'Eleison du passé. Et vos ancêtres, Amédée, qui passèrent les Alpes pour figer ici mes rêves, dans les pierres du refuge, les eaux, les névés. Et les myosotis des prés et le sourire de vos yeux "*

Un ami

**NECROLOGIE. - LA MOTTE SERVOLEX, sépulture jeudi 16 octobre de M. Simon Ratel âgé de 90 ans.**

**LANSLEBOURG, sépulture jeudi 6 novembre de M. Michel Gravier, âgé de 64 ans.**

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Réalisation d'une scénographie de panneaux thématiques et d'un film sur le site Natura 2000 du Mont Thabor**

**1) Maître d'ouvrage :** Commune de MODANE Hôtel de Ville - 73500 MODANE Tél 04 79 05 11 72 - fax 04 79 05 34 29

**2) Mode de passation du marché :** Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

**3) Objet du Marché :** Réalisation d'une scénographie de panneaux thématiques et d'un film sur le site Natura 2000 du Mont Thabor

**4) Durée d'exécution :** Lot 1 : Scénographie / Ethnologie : 3 mois  
Lot 2 : Réalisation d'un court métrage : 10 mois

**5) Modalités d'attribution :** Entreprises individuelles ou entreprises groupées

**6) Désignation des lots :** Lot 1 : Scénographie / Ethnologie  
Lot 2 : Réalisation d'un court métrage

**7) Modalités d'obtention des dossiers :** Les dossiers sont à retirer auprès des Services Techniques de la commune de Modane - Tél 04 79 05 11 72 - fax 04 79 05 34 29

**8) Remise des offres :** Les offres devront être adressées à Monsieur le Maire de Modane - Hôtel de Ville - 73500 MODANE soit par courrier recommandé avec accusé de réception soit par remise au secrétariat des Services Techniques Municipaux - 90 rue de Polset - 73500 MODANE avant le **Lundi 15 Décembre 2008 à 12 Heures**

L'enveloppe portera la mention « Ne pas ouvrir, MAPA - Réalisation d'une scénographie de panneaux thématiques » pour le lot N°1 et « ne pas ouvrir MAPA - Réalisation d'un court métrage » pour le lot N°2

**9) Critères de jugement des offres :**

\* 1) Références de moins de 5 ans du candidat (coefficient 0,30)

\* 2) Méthodologie (coefficient 0,30)

\* 3) Prix des prestations (coefficient 0,40)

**10) Délai de validité des offres :** 90 jours

**11) Condition de règlement :** 45 jours à réception des factures

**12) Renseignements administratifs :** Services Techniques Municipaux - Tél 04 79 05 11 72

**13) Renseignements techniques :** Office du Tourisme de Valfréjus - Tél 04 79 05 33 83

**14) Date d'envoi à la publication : Le jeudi 6 Novembre 2008**

**ST-ANDRE, sépulture jeudi 6 novembre de M. François Pasquali, âgé de 87 ans.**

**Toutes nos condoléances aux familles.**

## O PLAISIR D'VIVI

**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1 000 EUROS**

**SIÈGE SOCIAL : 4 RUE GAMBETTA MODANE (SAVOIE)**

**491 198 305 RCS ALBERTVILLE**

## AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2008, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 janvier 2008 suivie de sa mise en liquidation.

- A été nommée comme liquidatrice :

- Madame SYLVIE OCANA, demeurant à VILLARODIN (Savoie) 51 RUE ST ANTOINE,

a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à MODANE (Savoie) 4 RUE GAMBETTA.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'ALBERTVILLE.

\*\*\*

- L'assemblée générale des associés du 24 juin 2008, après avoir entendu le rapport de Madame SYLVIE OCANA liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation, à effet rétroactivement le 31 janvier 2008.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'ALBERTVILLE.

Pour avis,  
le liquidateur

## AVIS DE REGULARISATION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT JEAN DE MAURIENNE (Savoie) du 1er juillet 2004, la SARL LE COLISEE, SARL au capital de 9 146.94 € représentée par son Gérant Monsieur Fabrizio FIGUS, siège social Place du Champ de Foire 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE, immatriculée au RCS d'ALBERTVILLE sous le N° B 347.729.329, a donné en location-gérance pour la période du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, à l'EURL LA GONDOLE, EURL au capital de 7 622.45 € représentée par sa Gérante, Madame Grazia FIGUS, siège social Les Anciennes Reisses 73300 VILLARGONDRAN, immatriculée au RCS d'ALBERTVILLE sous le N° B 412.915.563 le fonds de commerce de débit de boissons, licence IV dite grande licence et de restauration rapide, salle de jeux avec bar, grill, restaurant et pizzeria, à l'enseigne « LE COLISEE » qu'elle possède à SAINT JEAN DE MAURIENNE (Savoie) place du champ de foire.

**A LOUER  
à MODANE Loutraz  
F1 45 m2 MEUBLE  
libre de suite  
Tél 04 79 05 04 92**

**A LOUER  
à MODANE Loutraz  
F4 90 m2 bon état chauffage collectif, cave, garage  
Tél 04 79 05 04 03**

LA MAURIENNE REPUBLICAINE  
entreprise individuelle  
administration, publicité, impression  
Imprimerie Théolier  
18, avenue de la Liberté Fourmeaux  
73500 Modane  
mél : imprimerie@theolier.fr  
propriétaire, directeur, rédacteur  
Thierry Théolier

Commission Paritaire de Presse numéro 0509 1 84828  
Toute reproduction, même partielle de nos articles ou publicités est interdite sans autorisation de la Direction